REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/80

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mediatone pour l'organisation des Etats généraux des acteurs culturels et médias indépendants d'un montant de 10 000 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation d'une convention cadre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRERY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/80 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION MEDIATONE POUR L'ORGANISATION DES ETATS GENERAUX DES ACTEURS CULTURELS ET MEDIAS INDEPENDANTS D'UN MONTANT DE 10 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous présenter la demande de soutien portée par Médiatone au nom de 30 structures indépendantes lyonnaises engagées dans tous les secteurs de la création et des médias (musiques, livre, arts visuels, numérique, arts de la scène, cinéma, magazines, radios, web, podcasts, photographie, graphisme, design...).

Le 11 mars dernier, alors que l'ampleur de la crise était encore incertaine, ces structures lançaient un appel à la confiance et la solidarité dit « l'appel de Lyon », face à l'ampleur de la catastrophe globale qui s'annonçait et dont elles pressentaient qu'elle allait frapper brutalement leurs secteurs. A ce jour, l'appel a été rejoint par plus de 1 300 structures en France : festivals, salles de concert, producteurs de spectacles, collectifs d'artistes, auteurs et acteurs de la création, médias en ligne ou imprimés, labels, éditeurs, lieux d'accompagnement, prestataires techniques...

Ces structures, dites « indépendantes » parce qu'elles ne bénéficient pas d'un soutien de l'Etat ni d'apports financiers de grands groupes, ont travaillé collectivement à mesurer l'ampleur des dégâts sur chacune de leurs structures et, plus largement, sur la société.

Ensemble, elles défendent une triple urgence : urgence de tout faire pour préserver leurs structures et les centaines de milliers d'emplois directs et indirects, les intermittents et les prestataires qui en dépendent ; urgence à œuvrer pour « la dignité du présent » de nombreuses catégories socio-professionnelles, et plus largement pour leurs territoires ; urgence enfin à s'engager pour contribuer de manière collaborative et transparente, à l'élaboration d'une politique culturelle pour demain.

Les acteurs culturels et médias indépendants entendent prendre part à la réécriture du paysage culturel et médiatique post-crise. C'est pourquoi, ils prennent l'initiative d'organiser, de façon collégiale et décentralisée, des États généraux des acteurs culturels et médias indépendants.

Ces espaces de réflexion se déroulent en quatre étapes :

- 1. Juin 2020 : définition de la méthodologie et de la mise en œuvre.
- 2. Juillet-Août 2020 : un temps de débats et de co-construction, sous la forme de 100 ateliers organisés dans 20 territoires en France pour faire émerger des thèmes, des idées, des propositions. Des initiatives comparables pourront être menées simultanément dans d'autres pays européens.

- 3. Septembre 2020 : un temps de mise en commun et de cristallisation avec un rendez-vous de deux jours qui réunira, à Lyon, des représentants de tous ces territoires.
- 4. Octobre 2020 : une mise à l'échelle européenne, sous la forme d'un rassemblement à Bruxelles, de tous les réseaux européens et fédérations d'acteurs culturels et médias indépendants.

Pour la Ville de Lyon, l'ensemble de ces mises en réseaux et rendez-vous, de ces réflexions et des orientations et propositions qui seront débattues et proposées notamment lors des séances à Lyon en septembre 2020, est une occasion importante d'inspiration pour l'évolution et le renouvellement de sa politique culturelle.

En aidant cet événement, la Ville de Lyon marque aussi son soutien au secteur culturel et sa volonté de préserver sa vitalité et son indépendance face à la crise économique en cours.

MEDIATONE - 29 rue des Capucins - 69001 Lyon

L'association Médiatone a été fondée dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Son activité principale est d'organiser, à des tarifs attractifs, de nombreux concerts de musiques actuelles de tous styles et de permettre à des artistes amateurs ou professionnels de se diffuser à Lyon et de se faire connaître. Mediatone est devenue peu à peu incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles.

Médiatone porte au nom du collectif une demande de soutien pour l'organisation les 15 et 16 septembre des temps de travail et de mise en commun qui auront lieu au Ninkasi, à Chromatique, à la Comédie Odéon, au Sucre, à H7 et Hôtel 71.

Le budget prévisionnel global de l'évènement des Etats généraux des acteurs culturels et médias indépendants est de 85 000 €avec, en principales recettes attendues :

- Ville de Lyon : 17 500 €;

- Métropole de Lyon : 17 500 €;

- Valorisation de mise à disposition : 32 000 €;

- Valorisation de personnel : 18 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à Médiatone pour l'organisation des Etats généraux des acteurs culturels et médias indépendants.

Pour information, les subventions reçues au titre de l'année 2020 par l'association sont de :

- 10 000 €au titre de la délégation culture ;
- 3 300 €au titre de la délégation insertion/politique de la ville.

Vu ladite convention;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

DELIBERE

- 1- La subvention de fonctionnement pour un montant de 10 000 € est allouée à l'association précitée.
- 2- La convention cadre, établie entre la Ville de Lyon et l'association Médiatone, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et le mettre en œuvre.
- 4- La dépense correspondante, soit 10 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT